

LES INFOS DE MARCILLE Feuille communale n°22-juin-août 2022

Mairie de Marcillé Raoul

16 rue de la Mairie 35560 MARCILLE RAOUL 02 99 73 64 16

Messagerie: marcille-raoul

@wanadoo.fr Site internet : www.marcille-raoul.fr

Horaires d'ouverture Lundi : 9h-12h / 15h-

18h

Mardi au Samedi: 9h-12h

Agence postale

16 rue de la Mairie 35560 MARCILLE RAOUL 02 99 73 68 20

Horaires d'ouverture Lundi au Samedi : 9h-12h

Alerte canicule

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter la mairie



Madame, Mademoiselle, Monsieur, chers concitoyens

La pandémie reste une énigme, nous avons tendance à l'oublier mais jusqu'à quand?

Au chapitre des bonnes nouvelles, les travaux programmés en 2022 et leurs financements se réalisent au rythme prévu.

Le parc éolien est purgé de tout recours. Le responsable de la construction de chez BORALEX (porteur du projet) m'a informé d'un démarrage de chantier en octobre 2022. Au mois de juillet, je vais, avec les adjoints et le conseil municipal, être amené à le rencontrer afin qu'il nous précise les modalités et le calendrier du déploiement. Comme l'an dernier, courant septembre, nous allons programmer une réunion qui permettra à chacun d'être au même niveau d'information, de questionner le promoteur, d'envisager la mise en place d'un comité de suivi etc...

Ce projet industriel requiert de la transparence, de la bonne foi et une volonté sans faille de tous les acteurs.

L'association « Vent d'Automne » a cessé son activité administrativement fin mars 2022 faute de pouvoir reconstituer un conseil d'administration. Je voudrais tout d'abord remercier les bureaux, les présidents successifs et plus particulièrement la dernière présidente Mme Denise BOBON, pour leur investissement au service des aînés. Néanmoins, des activités perdurent temporairement dans le cadre de l'Association Sportive et Culturelle. Afin de légitimer, organiser et soutenir cette initiative, et accompagné de Christian NGUYEN-QUAN, président de l'ASC, je convie le jeudi 7 juillet 2022 à 14 heures au foyer rural autour d'un verre de l'amitié, les habitants qui trouvent un intérêt aux jeudis animés ou autres moments de convivialité sur les terrains de boules, la salle de palets, le chant, jeux de société, etc... ou autres activités à créer. Je souhaite que vous soyez nombreux, jeunes et moins jeunes retraités, à ce rendezvous afin de montrer votre soutien à cette initiative.

Le Maire, Jean-Claude BOULMER

Remise médaille d'honneur du travail

Le 4 mai dernier, en présence de ses collègues et d'élus, Monsieur le Maire a remis à Etienne GARNIER, agent du service technique, la médaille d'argent du travail pour ses 20 années de services au sein de la commune.



Eclairage public

Le conseil municipal a décidé, lors de la séance du 13 mai dernier, d'établir les nouveaux horaires de la durée de fonctionnement de l'éclairage public comme suit :



- du 1er mai au 31 août : aucun éclairage

- du 1er septembre au 30 avril : extinction du lundi au jeudi de 21h00 à 6h15, le vendredi de 21h00 à 7h00, le samedi de 1h00 à 7h00 (uniquement du 2 au 8 rue du Stade et du 1 au 5 rue Théodore Clanchin) de 21h00 à 7h00 pour le reste, le dimanche de 21h00 à 6h15.

L'éclairage public dans la zone artisanale n'est pas modifié, à savoir extinction de 21h00 à 7h00 tous les jours de la semaine.

Esprit Zen et en éveil

Aurélie MIRONNET propose des services (individuels ou collectifs) pour révéler ses qualités, ses compétences et dépasser certaines situations, blocages professionnels, scolaires, confiance en soi, timidité, stress, douleurs physiques... Pour ce faire, elle utilise différents supports: la relaxation, des ateliers de dépassement de soi, des ateliers de conte, création et expression artistique, le shiatsu thérapeutique (médecine japonaise avec des acupressions, massages, mobilisations) pour enfants, adolescents et adultes.

Aurélie est infirmière, formée à la relaxation, à l'accompagnement, à l'épanouissement de soi. Elle a également une certification dans les fleurs de Bach, et est en 3ème année de formation shiatsu.

Pour toute demande de consultation ou pour tout renseignement, vous pouvez la contacter au 09.51.69.16.87 ou par SMS au 06.18.45.73.14, par mail EspritZenetenEveil@protonmail.com
Vous pouvez également la suivre sur le site:
www.espritzeneteneveil.com ou sur facebook à Aurélie

Classes 2 le samedi 8 octobre 2022

Après la traditionnelle photo, rendez-vous à la salle polyvalente pour partager un repas le midi. La journée se poursuivra jusqu'au soir avec une soirée dansante ouverte à tous.

N'hésitez pas à contacter Aurélie MOREL au 06 20 09 61 14 pour tous renseignements.

Mutuelle communale

Mironnet

Une Mutuelle Communale est mise en place dans notre commune afin d'apporter un service de proximité aux administrés. En effet, cette proposition de mutuelle communale s'adresse à tous sans questionnaire médical ni conditions de ressources. Elle s'adresse aussi bien aux retraités, aux travailleurs indépendants, aux employés territoriaux ou autres citoyens sans mutuelle obligatoire et désireuses de comparer ses garanties actuelles. Dans cette démarche, la mairie de Marcillé Raoul à seulement un rôle informatif et de relais et non d'interlocuteur.

Amélie BETHUEL COTTIN, votre référente locale AXA se déplace directement à votre domicile sur rendez-vous au <u>0687854715</u> / <u>amelie.cottin@axa.fr</u>

Cécile GRIOLET, votre référente locale GROUPAMA est disponible à l'Agence de Sens de Bretagne ou à domicile sur rendez-vous au <u>0785948589</u>/

cecile.griolet@groupama-loire-bretagne.fr

CONCOURS COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL DES MAISONS FLEURIES

- ⇒ Passage du jury dans la commune semaine 28 (entre le 11 et le 16 juillet)
- ⇒ Passage du jury intercommunal semaine 29 (entre le 18 et le 23 juillet)

Rappel du règlement du concours communal:

- ⊕ Ce concours est sans inscription, et ouvert à toutes personnes résidant sur la commune de Marcillé-Raoul.
- Le classement est assuré par un jury extérieur à la commune, et constitué de représentants élus ou non
- Le jury est souverain dans le choix du classement
- ⊕ Les appréciations de fleurissement se font prioritairement à partir du domaine public (voie ou chemin d'accès)
- Le nombre de catégorie est de quatre
- Le nombre de lauréats est limité à 10.
- Les lauréats ayant été primés 3 années de suite sont exclus pendant 2 années consécutives.
- Les lauréats désignés, informés individuellement, devront être présents, représentés ou excusés à la cérémonie les récompensant.

Le non-respect de ces critères entrainera une exclusion du concours pendant 2 années consécutives.

Les personnes ne souhaitant pas participer au concours sont priées de se faire connaître au secrétariat de mairie

Subventions allouées aux associations pour 2022

Football club FCMBRN	1200€
Association Sportive et Culturelle (ASC)	1250€
Association des parents d'élèves Marcillé – St Rémy	1000€
Association chasse (ACCA)	385€
Anciens combattants (ACPG-CATM)	265€
Marci'Motte	500€

A vos agendas :

APE Marcillé/St Rémy	Fête des écoles - salle des fêtes de Saint-Rémy- du-Plain	Samedi 25 juin 2022
CATM - Citoyen de la Paix	Couscous -salle polyvalente	Dimanche 26 juin 2022
Association sportive et Culturelle	Spectacle de cirque- salle polyvalente	Mercredi 29 juin 2022
Forum des associations	Salle polyvalente	
Marci'Motte	Concert groupe Mobydick – salle polyvalente À partir de 20h00	Samedi 10 septembre